

# Honoraire de l'agence Orpi Parage Immo

## Honoraires pour les mandats de ventes :

### *Pour les mandats EXCLUSIFS :*

jusqu'à 100 000 € : Forfait de 7 000 € TTC

de 100 001 € à 250 000 € : 6% TTC

de 250 001 € à 900 000 € : 5% TTC

De 900 001 € à 3 000 000 € : 4% TTC

Au delà de 3 000 001 € : 3% TTC

### *Pour les mandats SIMPLE :*

jusqu'à 100 000 € : Forfait de 6 000 € TTC

de 100 001 € à 250 000 € : 5% TTC

de 250 001 € à 900 000 € : 4,5% TTC

De 900 001 € à 3 000 000 € : 3,5% TTC

Au delà de 3 000 001 € : 2,5% TTC

Les Honoraires sont à la charge du vendeur.

## Honoraires mandats de recherche :

Les tarifs sont identique que pour les mandats de vente, honoraires à la charge du mandataire.

## Honoraires de transactions terrains :

Jusqu'à 150 000 € : Forfait de 12 000 € TTC

Au delà de 150 000 € : 8% TTC

## Honoraires de transactions Fonds de commerce :

Jusqu'à 75 000 € : 12% TTC

De 75 000 € à 150 000 € : 10% TTC

De 150 000 € à 300 000 € : 8% TTC

De 300 000 € à 900 000 € : 6% TTC

Au delà de 900 000 € : 5% TTC

**Honoraires de location :**

Constitution du dossier / visites / rédaction du bail : 10€/m<sup>2</sup> TTC à la charge du bailleur et 10 €/m<sup>2</sup> TTC à a charge du locataire.

Etat des lieux : 3 € / m<sup>2</sup> TTC

**Estimation :**

Estimation avec remise d'un dossier complet : 190 € TTC

Estimation offerte dans le cadre de la signature d'un mandat de vente.

?